

Un cursus pour apprendre à interpréter les statistiques

L'Université de Lausanne propose trois jours de formation pour appréhender les statistiques des délits sous un angle objectif et pouvoir comprendre l'information qu'elles fournissent

Analyser les statistiques de la criminalité de manière à être capable de les utiliser sur le terrain. C'est ce que propose l'Université de Lausanne (UNIL). Avec Léa Kolopp, chargée de recherche à l'École des sciences criminelles de l'UNIL, Daniel Fink, chargé de cours en criminologie à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique à l'alma mater vaudoise, auteur également de *La prison en Suisse. Un état des lieux*, organise une formation courte de trois jours sur ce thème. Le cursus (dont ce sera en septembre la 3^e édition) s'adresse à toute personne qui peut en avoir besoin dans l'exercice de sa fonction. Il est donc ouvert aux policiers, aux avocats, aux enseignants, aux journalistes, aux travailleurs sociaux ainsi qu'au personnel des administrations publiques ou faisant partie de la chaîne pénale, tels des employés de prison ou des procureurs.

Instrumentalisation

Le sujet est important, voire brûlant. Quand les statisticiens s'attachent à prouver que la criminalité dans notre pays baisse, d'autres utilisent ces mêmes données pour stigmatiser une certaine frange de la population au prétexte qu'elle occupe massivement les prisons suisses. Or, s'il est vrai que deux tiers des prisonniers sont étrangers, les Helvètes n'en sont pas pour autant des anges qui commettraient bien moins de crimes nécessitant la prison. Car cette simple donnée (correcte au demeurant) est le fait de jugements plus sévères à l'égard des étrangers (en particulier non-résidents) que des ressortissants suisses, ces derniers bénéficiant plus souvent de peines pécuniaires en lieu et place de privation de liberté.

Autre exemple montrant que, parfois, les statistiques peuvent prêter à interprétation selon le bord où on se situe; celui des campagnes de parti: quand ils sont au pouvoir, les politiciens indiquent volontiers une criminalité à la baisse (prouvant ainsi leur bonne gouvernance), alors que ceux qui se trouvent dans l'opposition sélectionnent les tendances à la hausse... statisti-

ques à l'appui. Est-ce à dire qu'on fait dire aux données ce qu'on veut? Prenons encore le cas de Neuchâtel, placée par ses deux principales agglomérations dans le trio de tête (avec Fribourg) des villes les plus violentes

«Il y a une tendance à surinterpréter les données, notamment quand la loi change et punit plus sévèrement certains faits qu'avant»

Daniel Fink, chargé de cours en criminologie, UNIL

de Suisse. Encore récemment, son ministre de la Sécurité, Alain Ribaux, remettait fortement en question la méthode de calcul des infractions et les critères de comparaison utilisés par l'Office fédéral de la statistique

(OFAS). Le conseiller d'Etat juge en effet que son canton «paie» pour sa répression plus systématique des crimes de violence domestique.

Statistiquement parlant, ces crimes existent bel et bien. Et Daniel Fink le reconnaît: «Il y a une tendance à surinterpréter les données, notamment quand la loi change et punit plus sévèrement certains faits qu'avant. Comme la violence domestique, dont les données enregistrées sont à la hausse par le simple fait que c'est désormais un délit poursuivi d'office. Plus il y a d'interventions, plus il y a d'infractions enregistrées», explique l'ex-chef de la section criminalité et droit pénal à l'Office fédéral de la statistique. «Ce qui n'est pas négatif en soi, poursuit Daniel Fink. Cela démontre aussi que la police est plus active et qu'elle réagit plus rapidement. Néanmoins, la baisse de la criminalité enregistrée est une donnée objective et vérifiable, au même titre qu'un accès restreint aux armes à feu réduit considérablement le nombre d'homicides.» **Patrizia Rodio**

En pratique

Dates et lieu: Les 29 septembre, 27 octobre et 1^{er} décembre 2017 à l'UNIL à Lausanne.

Délai d'inscription: 30 juin 2017 (nombre de participants limité).

Conditions d'admission: Sur dossier (joindre un CV à la demande).

Crédits ECTS: Possibilité d'obtenir 2 crédits ECTS pour les participants ayant suivi l'ensemble du programme et réalisé un travail basé sur une analyse de données.

Coût: 1500 francs (support de cours et repas compris, coaching inclus dans le cas d'une certification).

Infos et inscription: www.formation-continue-unil-epfl.ch, formcont@unil.ch, 021 693 71 20